

## Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 12 mai 1876

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation3 p. (410r, 411r, 412v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 12 mai 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48869>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 mai 1876](#)

Lieu de rédaction Corbigny (Nièvre)

Destinataire [Seydoux, Charles \(1827-1896\)](#)

Lieu de destination Le Cateau-Cambrésis (Nord)

# Description

Résumé Godin explique à Seydoux que le conseil général de l'Aisne a maintenu la concession de la ligne du Cateau à Hirson et a émis le vœu que le gouvernement et les députés de l'Aisne intègrent la ligne dans le prochain projet de loi sur l'intérêt général des chemins de fer. Sur la ligne du Cateau à Saint-Erme et le message de Plichon [président du conseil général du Nord] à Waddington, président du conseil général de l'Aisne. Godin signale à l'attention de Seydoux de Saint-Vallier, sénateur, Turquet, député, et Waddington, intéressés au sort de la ligne du Cateau à Saint-Erme, que soutient Godin et dont il défend le caractère d'intérêt général. Sur une ligne de chemin de fer d'Amiens à Dijon concédée à la Compagnie du chemin de fer du Nord et à la Compagnie du chemin de fer de l'Est, et sur la ligne de Lille à Dijon.

Notes Lieu de rédaction : Hôtel de la poste à Corbigny (Nièvre) d'après le texte de la lettre.

Support La signature de la lettre n'est pas autographe.

## Mots-clés

### [Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Compagnie des chemins de fer de l'Est](#)
- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Plichon, Charles Ignace \(1814-1888\)](#)
- [Saint-Vallier, Charles Raymond La Croix de Chevrières comte de \(1833-1886\)](#)
- [Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)
- [Waddington, William \(1826-1894\)](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Amiens \(Somme\)](#)
- [Angleterre \(Royaume-Uni\)](#)
- [Belgique](#)
- [Calais \(Pas-de-Calais\)](#)
- [Châlons-en-Champagne \(Marne\)](#)
- [Chaumont \(Haute-Marne\)](#)
- [Dijon \(Côte-d'Or\)](#)
- [Dunkerque \(Nord\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Haute-Marne \(France\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)
- [Lyon \(Rhône\)](#)
- [Marle \(Aisne\)](#)
- [Marne \(France\)](#)
- [Marseille \(Bouches-du-Rhône\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)
- [Sissonne \(Aisne\)](#)

- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023  
Dernière modification le 18/09/2023

---

Corbigny (Nièvre) 11 mai 1856  
Hôtel de la poste.

Monsieur

J'envoie ici votre lettre. Du moment il n'est donc moins facile d'y répondre que si j'étais à Guise malgré cela je m'empêtrerais à le faire.

Le conseil général de l'Aisne a pris dans sa dernière session une décision au sujet de la ligne du Laitan à St. Etienne il en a maintenu la concession et il a mis un vœu tendant à ce que le gouvernement et les députés du département fassent prochainement prendre rang à cette ligne dans le projet de loi qui sera établi pour l'assistance aux chemins de fer concernant l'utilité publique des chemins de fer que le gouvernement a déclaré d'intérêt général.

M. Washington ministre de l'instruction publique est président du conseil général de l'Aisne; il présidait à la session d'avril quand M. Plein lui a donné une dépêche au sujet de la ligne du Laitan à St. Etienne mais déjà j'avais nommé notre commission des chemins de fer à propos d'un arrêt le recevant demandé par votre prédécesseur.

Nous n'avons pas nommé de commission spéciale, mais tous nos députés et nos sénateurs ont été invités à se prononcer sur cette affaire.

Le plus intéressant à le faire, c'est M. le Dr. Dufour (ministre des travaux publics) qui a déposé devant M. le Dr. Chaptal plusieurs membres de la commission des chemins de fer dans le conseil général (à notre demande).

Et Paddington s'il le veut, peut être fini vite, au succès. Agissez auprès de lui avec le plus que vous avez de force. Quant à l'importance des intérêts engagés à l'exécution de cette ligne dans notre département, elle mérite les cieux privés de chemins de fer. Elle les met en communication directe avec le chef lieu du département, elle établirait pour toute la partie Nord, une voie en direction du bassin Houillier du Nord, l'économie de parcours de 30 à 50 kilomètres pour toute la partie; toutes les villes visées par les populations de la partie, voire un quart de province. Il apparaît, surtout aux représentants de l'Assemblée, de bien comprendre malheureusement, il y a peu d'hommes parmi eux connaissant bien les intérêts industriels et commerciaux du pays.

Il est un côté des questions qui concerne ce cette ligne qui a été peu examiné c'est celui de l'intérêt général qu'elle comportera.

Le conseil d'état l'a compris puisque dans la décision qu'il a prise à son sujet le 20 avril 1843, il a dit que non-tant moins, elle était d'intérêt général mais qu'elle était destinée au service des relations internationales.

En effet cette ligne aboutirait aux lignes de Paris en direction de Bruxelles.

Et Galaiselle peut servir pour ce point de ligne de chemin de fer entre l'Angleterre et les ports de Marseille par Lille, Valenciennes, Reims, Charleroi, Charleroi, Dijon, Givet, il n'y a à construire que la partie de Valenciennes par Le Cateau, Givet, Marche, Fismes, et St Ermel tout le reste est fait.

De Valenciennes environ 35 Kilomètres d'économie de parcours sur Reims par cette voie, Valenciennes 53, Lille 38

Le bassin Houillier de l'Aisne servira en relation directe avec les

forges et chantiers de la Haute-Marne) qui maintenant  
veut et s'apprécier en Belgique il faut bien voir les députés de  
la Marne ou de la Haute-Marne qui sont bien disposés pour cette ligne  
et comprennent que le gouvernement doit faire avec raison que la  
ligne de Valenciennes à Reims par la Châlons est une ligne d'intérêt  
général mais c'est un motif de plus pour me faire différer de l'ordre  
d'émission des pour ne pas les aider en Belgique.

On a fait beaucoup de bruit depuis quelques années à propos d'une ligne  
de Lille à Amiens à Dijon qui a été dernièrement concédé à la C. et M.  
et à celle de l'Escaut. Cette ligne est à construire presque en totalité  
ou n'a rien dit jusqu'à ce que la ligne de Lille à Dijon soit faite la  
realisation de laquelle il n'y a que la partie de Valenciennes à  
St Omer à établir les villes de Lille et de Valenciennes doivent être  
aussi jardins que celle d'Amiens. Avoir leur ligne sur Dijon j'appelle  
votre toute attention sur ce point.

Cette ligne me paraît appeler à un très grand trafic, elle  
est une bonne affaire pour la B. & L. Valenciennes, mais  
la C. et M. peut trouver son intérêt à en différer l'exécution  
presque par les lignes qu'elle possède elle-même pourra faire  
trajet pour les Alentours de plus entre Valenciennes et Reims.

Je crois avoir bientôt abordé les considérations principales que  
me demandait la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

J'ose suis donc à votre disposition pour toutes explications si elles  
vous sont nécessaires.

Je compte rester ici une quinzaine de jours et rester à Paris ensuite  
Veuillez agréer en amitié l'assurance de mes sentiments distingués.

Signez:

Godin